



INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR L'ANNEE 2018/2019

Du 01/03/2018 au 30/04/2018

Pour les nouveaux élèves de petite section maternelle (enfants nés en 2015) et les nouveaux arrivants tous niveaux confondus, nous vous informons que vous devez effectuer **les préinscriptions pour l'école pour l'année scolaire 2018/2019 en mairie de Coublevie aux horaires d'ouverture sans rendez-vous.**

Vous munir :

- Du livret de famille
- Des cartes d'identité des parents
- D'un justificatif de domicile (type facture téléphone fixe, électricité, gaz, bail....de moins de 3 mois)
- Selon la situation un justificatif justifiant de l'autorité parentale

Une fiche d'inscription vous sera remise.

Ensuite vous devrez **prendre rendez-vous** auprès de La directrice du Groupe Scolaire de La Grande Sure, Madame PASTRE au 06 83 20 75 59 **afin de finaliser l'inscription.**

Se munir lors de ce rendez-vous du carnet de santé de l'enfant et de la fiche remise par la mairie.